



**Centrale des syndicats
du Québec**



Pour diffusion le 16 novembre à 10 h 30

Communiqué de presse

Négociation du secteur public

Le SIISNEQ-CSQ, la FSQ-CSQ et la CSQ revendiquent de meilleures conditions pour les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes

Sept-Îles, le 16 novembre 2022. – Réunis aujourd’hui en conférence de presse à Sept-Îles, les présidentes du Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ), Nathalie Savard, et de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ), Isabelle Dumaine, ainsi que le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Éric Gingras, ont profité de l’occasion pour lancer un message commun au gouvernement et aux employeurs du secteur de la santé et des services sociaux : il est temps d’améliorer les conditions de travail et salariales des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du réseau public.

Les trois leaders syndicaux participaient ce matin à l’ouverture du Congrès du SIISNEQ-CSQ, qui se déroule jusqu’à demain sur le thème *S’unir pour réussir*. L’événement, qui réunit une cinquantaine de personnes déléguées et d’invités, sera notamment l’occasion de faire le point sur la nouvelle ronde de négociations qui débute dans le secteur public.

Des particularités pour la Côte-Nord et la Baie-James

La présidente du SIISNEQ-CSQ, Nathalie Savard, reconnaît que cette négociation revêt une importance toute particulière pour le personnel de la santé des régions de la Côte-Nord et de la Baie-James représenté par son syndicat.

« Les établissements de santé de nos régions sont durement frappés par la pénurie de personnel. Les problèmes de rétention et d’attraction des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes sont sérieux et font que le recours à la main-d’œuvre indépendante (MOI) est parmi les plus élevés au Québec. Il est essentiel que le gouvernement, lors de cette négociation, reconnaisse officiellement le caractère spécifique de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec », de dire Nathalie Savard.

Des avantages pour le personnel local

Cette dernière ajoute qu'il faut aussi donner des avantages de disparités aux personnes salariées engagées localement qui vivent dans ces régions et qui participent à l'économie de celles-ci. « Le gouvernement autorise nos employeurs à payer un salaire 20 % plus élevé que celui offert dans les grands centres à une personne de l'extérieur provenant de la MOI. Nous ne pouvons faire vivre nos régions si les personnes qui viennent y travailler n'y habitent pas et vont dépenser ailleurs, sans faire vivre notre économie. Si l'on veut régler à long terme le problème de manque de personnel, ce sont aux infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes qui choisissent de vivre et de venir vivre dans nos régions qu'il faut accorder plus d'avantages. »

Un parti pris du gouvernement pour le réseau public

Même son de cloche du côté de la présidente de la FSQ-CSQ, Isabelle Dumaine, qui rappelle que les conditions de travail inhumaines et les salaires insuffisants sont maintenant le lot de l'ensemble des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du réseau public de la santé et des services sociaux.

« Ça ne peut pas continuer ainsi. C'est l'avenir de notre réseau public qui est en jeu et sa capacité à assurer à la population les services et les soins de santé auxquels elle a droit. Le gouvernement ne peut pas continuer à encourager en parallèle l'expansion d'un réseau privé plus favorisé et contribuer ainsi directement à affaiblir le réseau public, comme c'est le cas depuis trop longtemps. Au contraire, il doit réaffirmer sa confiance en notre système de santé public, notamment en posant des actions, au cours de la prochaine négociation, qui vont restaurer des conditions de travail et de pratique plus humaines pour le personnel qui y œuvre », affirme Isabelle Dumaine.

Tout le monde compte!

Pour sa part, le président de la Centrale des syndicats du Québec, Éric Gingras, précise que cet effort que le gouvernement doit faire pour rehausser les conditions salariales et d'exercice du personnel de la santé et des services sociaux doit également s'étendre à l'ensemble des travailleuses et travailleurs des réseaux publics. Parce que l'inflation, les salaires insuffisants et les conséquences de la pénurie de personnel affectent l'ensemble des catégories d'emploi.

« Cette négociation concerne évidemment les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, mais également les travailleuses et travailleurs des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. D'une seule voix, c'est en front commun que nous négocierons au nom de plus de 420 000 membres qui ont vu leurs conditions de travail se détériorer au cours des dernières années alors même que la hausse de leur salaire était insuffisante. Il ne faut pas se surprendre aujourd'hui que nos réseaux peinent à retenir leur personnel et à attirer la relève. Le temps où les travailleuses et les travailleurs du secteur public étaient considérés comme des gras dur est assurément révolu! », soutient Éric Gingras.

Un État qui doit retrouver sa capacité d'agir pour le bien de la population

Le président de la CSQ soutient que ce sous-investissement des services publics, qui perdure depuis plusieurs années, nous rattrape et affecte la capacité de l'État à répondre et à satisfaire les besoins fondamentaux de la population en lien avec la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur.

« Les trois dernières années ont démontré à quel point les travailleuses et les travailleurs de nos réseaux publics font partie du quotidien des Québécoises et des Québécois. À l'heure actuelle, tout le monde sait que les besoins sont criants partout au Québec, notamment dans les régions éloignées, tels la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Le gouvernement doit y répondre, et cela passe nécessairement par des investissements significatifs et l'amélioration des conditions de travail. Cette négociation, c'est celle de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des services publics. Il faut remettre le personnel au cœur des réseaux et prendre soin du monde qui prend soin du monde, tout simplement. Nous avons des solutions et nous sommes prêts à en discuter. C'est ça, le dialogue social », termine Éric Gingras.

– 30 –

Profil de la CSQ

La CSQ représente près de 215 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Twitter : [CSQ_Centrale](#)

Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente plus de 5 000 infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), centre hospitalier de réadaptation, centre de réadaptation en dépendance et Héma-Québec.

Profil du SIISNEQ-CSQ

Le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ) représente 1 250 membres infirmières et infirmiers, infirmières auxiliaires et infirmiers auxiliaires et inhalothérapeutes œuvrant dans trois réseaux répartis dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Renseignements

Claude Girard

Conseiller en communication

Cellulaire : 514 237-4432

Courriel : girard.claude@lacsq.org